

Confolens Mag'

bulletin municipal n°12 / déc 2016



COMMUNE NOUVELLE

Un an après.

QUARTIERS

Les résidents britanniques,
forces vives de notre cité.

NUMÉRIQUE

Confolens, une ville
interactive.



Confolens - Aire des Roches Bleues - Automne 2016

Chers Confolentais,

Le 1^{er} janvier 2017, la Haute-Charente et le Confolentais vont former une seule et même communauté de communes de plus de 35 000 habitants. Cette nouvelle intercommunalité s'inscrit dans le contexte actuel de mutualisation lié aux réformes territoriales, mais nous devons rester attentifs aux besoins des habitants de Confolens.

Pour autant, il est primordial de co-construire, avec mes collègues maires de l'intercommunalité, un projet de territoire au service de nos populations. Il ne s'agit pas de créer des doublons avec les services que pourra rendre la grande région. Il convient plutôt de privilégier la proximité et de proposer aux Confolentais ce dont ils ont besoin, à côté de chez eux.

Notre intercommunalité devra être plus accessible, plus ouverte et plus visible au sein de cette grande entité.

De nouveaux défis sont donc à relever en 2017 pour que Confolens reste une ville attractive dans la plus vaste région de France, mais aussi pour que chaque citoyen puisse se sentir bien dans sa ville, dans un environnement propice au vivre ensemble.

C'est le sens que j'ai voulu donner aux initiatives telles que « à l'écoute des Confolentais », aux réunions de quartier et aux réunions préparatoires de chantier menées avec les riverains.

Ce vivre ensemble s'illustre également par la mise en œuvre de travaux de proximité au bénéfice du plus grand nombre. Cela s'est traduit cette année par d'importants travaux sur la voirie, dans les écoles et sur les installations sportives afin que tout un chacun puisse bénéficier de l'action communale. Le temps des grands travaux onéreux est révolu !

Au nom de la Municipalité et de l'ensemble des membres du conseil, je vous adresse nos vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année 2017.

Fidèlement à vous



Jean-Noël DUPRÉ
Le Maire

ÉDITO



SOMMAIRE

5 — Commune nouvelle

Un an plus tard

6>9 — Travaux

Les services techniques au service de la population
Ce qu'il faut savoir sur le désherbage
Le chantier du parking de la gare en images
Vers un cimetière enherbé
Pas de déclaration, pas de travaux !

10>11 — Quartiers

Les résidents britanniques, forces vives de notre cité

12 — Numérique

Confolens, une ville interactive

13 — Citoyenneté

Paroles aux élus
Vie quotidienne – Reportage photos

14>15 — Vie associative

Un petit tour du côté des associations

NUMÉROS UTILES

Mairie : 05 45 84 01 97

Médiathèque : 05 45 29 65 43

Point d'Accès au Droit :

05 45 84 94 56

OURS

Directeur de la publication :
Jean-Noël DUPRÉ, Maire de Confolens,
05.45.84.01.97

Crédits photos :
Ville de Confolens, Chantal DumasDelage,
Pierre Lépinoux-Chambaud, Camping des
Ribières, Handball Club du Confolentais,
Christian Gorce.

Comité de rédaction :
Commission Communication de la Ville
de Confolens, Stéphane Chambre,
05.45.84.01.97

Conception graphique & maquette :
Atelier W110
www.atelierw110.com

Impression : I.G.É Edigraphic / Éclaircy
Imprimé à 1550 exemplaires

Édition : Ville de Confolens

● Elections en 2017

L'élection du président de la République aura lieu le 23 avril (1^{er} tour) et le 7 mai 2017 (2^e tour). Suivront les élections législatives les 11 (1^{er} tour) et 18 juin 2017 (2^e tour).



Pour pouvoir voter, il faut s'inscrire sur les listes électorales de votre commune avant le 31 décembre de l'année précédant le scrutin.

Retrouvez toutes les modalités d'inscriptions sur les listes électorales ainsi que les lieux de vote sur le site de la Ville de Confolens www.mairie-confolens.fr / Onglet Mairie / Rubrique Elections.

Plus d'informations :

Mairie de Confolens – 05 45 84 01 97
contact@mairie-confolens.fr

● Campagne de recensement de la population

La campagne de recensement de la population aura lieu du 19 janvier au 19 février 2017. Une équipe de sept recenseurs collectera les informations en déposant des questionnaires ou des codes d'accès auprès des administrés. Le recensement par internet est possible grâce au code d'accès et mot de passe remis par les recenseurs.

Il suffit de se rendre sur le site www.le-recensement-et-moi.fr, de cliquer sur « le recensement en ligne, c'est ici » et de suivre les étapes du questionnaire en saisissant les informations demandées.

Plus d'informations :

Mairie de Confolens – 05 45 84 01 97 – contact@mairie-confolens.fr



● Vœux du maire

La traditionnelle cérémonie des vœux du maire aura lieu le jeudi 5 janvier à la salle du Moulin à partir de 18h. Les vœux seront suivis d'un pot de l'amitié.



● Repas des aînés

Le repas des aînés aura lieu le **dimanche 5 mars 2017**. Toutes les personnes âgées de plus de 70 ans recevront une invitation.

Plus d'informations :

Mairie de Confolens
05 45 84 01 97



● Le camping obtient sa troisième étoile

Le camping des Ribières a obtenu une troisième étoile. Une très bonne nouvelle à double titre. D'abord pour les gérants Benjamin Balle et Dorothée Dumetz qui n'ont pas ménagé leurs efforts depuis leur arrivée avec la rénovation des sanitaires, la création d'un coin bébé, l'agrandissement des parcelles... Et un atout non négligeable dans la politique de développement touristique de la Ville de Confolens initiée par la Municipalité.



● Bibliothèque sonore de la Charente

Vous ne pouvez plus lire comme avant, la Bibliothèque Sonore de la Charente vous permet de répondre de nouveau à votre désir de lecture en vous prêtant gracieusement des livres audio ou des revues lus par des donateurs de voix bénévoles et gravés sur des CD mp3. 3000 livres audio et 15 revues sont disponibles.

Que faut-il faire pour devenir audio lecteur ?

S'inscrire, fournir un certificat du médecin traitant indiquant le handicap visuel ou physique, être équipé d'un lecteur de CD lisant les mp3, indiquer le genre de lecture préféré.



Contact :

09 65 03 39 94 (laisser un message avec votre nom et numéro de téléphone) / bs16@orange.fr

● Un jeune Confolentais au défilé du 14 juillet

Un jeune Confolentais de 18 ans a participé au défilé du 14 juillet à Paris. Clément B. faisait partie des 36 élèves sélectionnés parmi les 170 que compte l'École d'Enseignement Technique de l'Armée de l'Air de Saintes (EETA). Il était dans le groupe restreint de la garde au drapeau, groupe étant chargé de protéger le symbole de l'école et de la France. Ce fut la réalisation d'un rêve d'enfant pour ce jeune homme et une fierté d'avoir représenté le Confolentais.



● Dispositif APERS pour les passeports biométriques

Depuis le 7 novembre dernier et dans le cadre de la lutte contre la fraude en matière de délivrance de passeport, le dispositif « Authentification par les empreintes – renouvellement simplifié » (APERS) pour les passeports biométriques a été mis en place.

Ce dispositif vise à permettre l'authentification du demandeur à l'occasion du renouvellement de son passeport biométrique par comparaison de ses empreintes dans la puce du titre à renouveler. Certaines demandes verront ainsi leur instruction simplifiée.

Cette procédure concerne exclusivement les demandes de renouvellement de passeports biométriques des majeurs et mineurs de plus de 12 ans.

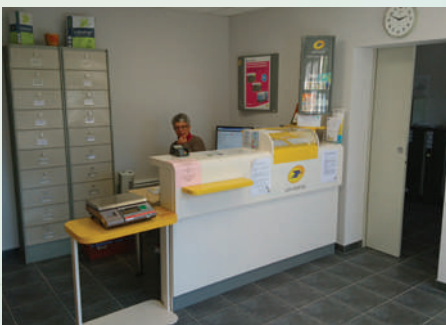
Plus d'informations : Mairie de Confolens
05 45 84 01 97 - Etat.civil@mairie-confolens.fr

UN AN DE COMMUNE NOUVELLE

Retour en images sur la première année de Confolens, commune nouvelle.

En l'espace d'un an, de nombreux travaux ont été entrepris à Saint-Germain-de-Confolens, des travaux qui n'auraient pas été envisageables sans la naissance de la commune nouvelle.

L'agence postale



La réhabilitation de l'agence postale fut la première tâche des services techniques.

L'aire de repos



L'aire de repos a été totalement réaménagée avec le rafraîchissement des toilettes et de l'abribus, la mise en place de la clôture et surtout l'aménagement d'un embarcadère pour les canoës.



Les services techniques ont implanté une boîte à lire à Saint-Germain-de-Confolens.

A cette occasion, c'est l'ancienne cabine téléphonique de l'aire de repos située à l'entrée du village qui a subi un petit lifting. La cabine bibliothèque est accessible 7j/7 et 24h/24 ; c'est gratuit, direct et sans intermédiaire. Lorsqu'un livre est donné, marquez le d'un signe pour ne plus être vendu. Ce système de gratuité et d'échange est fondé sur le civisme et le partage, prenez-en soin.

Mais aussi



Si l'arrachage de la jussie a été réalisé par une société privée sous la surveillance du SIGIV, il faut aussi noter tous les travaux d'entretien des espaces verts faits sur la commune par les services techniques. Quant au presbytere, des petits travaux y ont été effectués et un digicode a été installé.

LES SERVICES TECHNIQUES AU SERVICE DE LA POPULATION

En plus des travaux d'entretien habituels, les services techniques ont été très actifs sur la commune. Un aperçu des quelques réalisations de l'automne.

Voirie



C'est le cheval de bataille de la Municipalité. L'effort est maintenu sur les voiries, leur entretien, leur qualité au service des Confolentais. Dans ce domaine, les agents communaux complètent efficacement les travaux effectués par les entreprises privées. La **rue des Vignes** qui mène au Chatelard est un exemple parmi d'autres : dérasement de l'accotement, nettoyage de la chaussée et élargissement à certains endroits.



Du côté du **lycée, l'abribus** a fait peau neuve. Les tôles, usées par le temps et les graffitis, ont été remplacées. L'espace a été passé au nettoyeur haute pression et le sol aménagé avec des graviers.

A la **Petite Martinie**, pas d'abribus mais un espace aménagé pour le passage du bus. Après les aménagements réalisés sur le lieu-dit La Borde, c'est une nouvelle preuve de l'attention portée au bien-être des habitants.

Équipements Municipaux



L'école Clairefontaine s'est offerte un petit rafraîchissement en deux temps. Après avoir repeint la classe de la directrice durant l'été, les agents ont fait de même avec la salle de motricité pendant les vacances de la Toussaint.



Les peintres ont été à l'honneur en ce deuxième semestre 2016 puisqu'ils ont également été sollicités pour repeindre le hall et le couloir du **gymnase de la Gare**. Le plafond a été nettoyé tout comme la façade côté gare passé au nettoyeur haute pression.



Le **complexe sportif de la Tulette** au travers de ses deux stades annexes fut l'un des chantiers de l'année 2016 : pelouse du stade annexe 2 opérationnelle, installation d'un système d'arrosage intégré avec pompe, mise en place de fourreaux pour les buts de foot et de rugby et enfin réalisation d'un contour béton autour des nouveaux projecteurs. Il restera les derniers travaux pour mettre en conformité le stade annexe 1 et la Ville de Confolens pourra s'enorgueillir d'avoir un ensemble sportif de très grande qualité.



À l'autre sortie de la ville, direction Limoges, le personnel communal est intervenu sur le **centre équestre de Jallais**, propriété de la commune. L'intervention portait sur l'entrée du site et notamment sur un auvent plutôt mal en point. Des travaux de consolidation ont été effectués.

Une nouvelle épicerie à Confolens



L'épicerie Au Coin de rue a pris place dans l'ancien local de la Coop au carrefour de la rue Maquis Foch et de la Rue

Emile Roux. Avant de le louer aux nouveaux propriétaires, les services techniques de la commune ont entrepris des travaux de peinture, repris le carrelage devant l'entrée, mis aux normes l'électricité et enfin ont posé de la toile de verre sur les murs. Toujours dans les commerces, il faut noter le déplacement de l'épicerie Au ptit panier Bio dans la rue Emile Roux.

Un deuxième radar pédagogique à Confolens



Vous l'avez sûrement remarqué. Un deuxième radar pédagogique à énergie solaire a été installé par les agents de la commune le 30 septembre dernier. Après l'avenue de la Libération, c'est la route de Limoges à proximité du lycée qui bénéficie de cet outil préventif de sécurité.

CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR LE DÉSHÉRBAGE

Le désherbage pose des questions à certains riverains.
Éléments de réponse.

La commune appliquait le Plan de désherbage communal qui identifiait les zones à désherber en fonction du risque de pollution des eaux.

Un premier pas vers la limitation de l'utilisation des produits phytosanitaires était fait en 2012 avec l'acquisition d'un désherbeur vapeur. Il est utilisé aujourd'hui sur tous les abords des bâtiments publics et historiques de la commune.

La nouvelle équipe municipale veut réduire à zéro l'utilisation des produits phytosanitaires. C'est en ce sens qu'elle a fait le choix d'investir cette année dans une brosse de désherbage qui complète le désherbeur vapeur ainsi que le désherbage manuel.

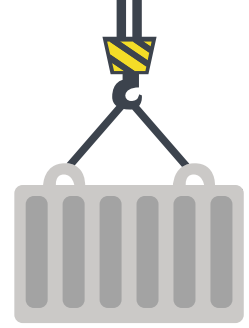
Ce choix, qui est un choix environnemental, n'est pas sans conséquence. Le désherbage mécanique nécessite beaucoup plus de temps. Les agents municipaux exercent cette mission parmi tant d'autres et désherbent en fonction des besoins.

Aussi, devant les enjeux environnementaux, chacun devra apprendre la tolérance face à la végétation spontanée et peut participer à l'effort collectif d'entretien devant chez soi et dans la limite de ses possibilités. Enfin, n'hésitez pas à signaler un accotement herbeux, un trottoir mal entretenu, etc. auprès des services de la mairie qui essaieront d'y remédier dans un court délai.



PAS DE DÉCLARATION, PAS DE TRAVAUX !

Rappel des démarches à suivre avant d'entreprendre des travaux à Confolens



Il arrive régulièrement que des travaux soient entrepris sur la commune sans que la Municipalité ne soit au courant. Celle-ci se trouve alors devant le fait accompli lorsque les citoyens font remonter des nuisances liées à ces travaux. Petit rappel des démarches à engager.

Avant les travaux, informer et conseiller

● Se renseigner en Mairie

Avant de réaliser des travaux, le service urbanisme de la Mairie peut être consulté pour identifier les démarches administratives générales à entreprendre.

● ZPPAU (Future AVAP)

Confolens est dotée d'une Zone de Protection du Patrimoine Architectural et Urbain. Ce document d'urbanisme impose des règles de constructions et d'aménagement plus exigeantes sur le centre-ville et d'autres quartiers anciens.

Des permanences du STAP (Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine) sont assurées à la Maison de l'Etat. L'architecte des Bâtiments de France orientera le projet dans le respect des règles imposées par la ZPPAU. Son avis est obligatoire et peut faire annuler un projet.

● Les autorisations à obtenir

La déclaration préalable

- **cerfa n°13703*05** pour la réalisation de construction et travaux non soumis à permis de construire portant sur une maison individuelle et/ou ses annexes.

- **cerfa n°13404*05** pour la réalisation de constructions,

travaux, installations et aménagements non soumis à permis de construire comprenant ou non des démolitions

Le permis de construire

- **cerfa n°13406*05** lorsqu'il s'agit d'une maison individuelle et/ou ses annexes

- **cerfa n°13409*05** autre que maison individuelle

Il n'y a pas de possibilité de commencer les travaux sans autorisation préalable. Elle s'obtient le plus souvent dans un délai de 2 à 3 mois, mais selon les services consultés, ce délai peut être porté à 6 mois.

Pendant les travaux, l'occupation du domaine public

Après obtention de l'autorisation préalable ou du permis de construire, l'occupation du domaine public pour travaux (échafaudages, bennes...) doit également **faire l'objet d'une demande par l'artisan pour obtenir une permission de voirie ou de stationnement.**

Contact :

Service Urbanisme - Place Henri Coursaget - 16500 CONFOLENS

Tél : 05.45.84.01.97 - Fax : 05.45.85.34.10

Email : urbanisme@mairie-confolens.fr

VERS UN CIMETIÈRE ENHERBÉ

La Municipalité travaille sur un projet de mise en valeur du cimetière.

Le CAUE, organisme de conseil, de sensibilisation et d'information, a été sollicité pour obtenir des conseils sur la mise en valeur du cimetière. Cette démarche s'inscrit en parallèle avec la reprise des concessions.

Ce projet, comme le montre ces quelques photos, porte en particulier sur l'aménagement paysager et la rénovation de chapelles. Plusieurs idées se dégagent comme l'enherbement progressif du cimetière, la plantation d'arbres dans les espaces les plus grands ou l'extension du jardin du souvenir.



EN IMAGES, LE CHANTIER DU PARKING DE LA GARE

Le deuxième volet du chantier de l'avenue Gambetta a été lancé le 19 septembre dernier.



PLUi : PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Mise en place d'un PLUi sur le territoire de la Communauté de Communes du Confolentais



La Communauté de communes du Confolentais vient de débuter l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi). Il s'agit d'un projet ambitieux et innovant puisque ce PLUi sera le premier mis en place sur le territoire intercommunal. Pour réaliser le PLUi, l'intercommunalité s'est entourée du cabinet d'urbanisme 6t (Limoges).

Le PLUi est un outil de gestion et de planification de l'urbanisme. C'est un document juridique, opposable à tous, qui fait référence en matière de gestion et d'administration du droit des sols, des règles foncières, architecturales, paysagères et environnementales. C'est également un dossier avec une vision à moyen et long terme qui permettra de prévoir, d'organiser et d'aménager

le développement du territoire en termes d'équipements. L'échelle intercommunale est par conséquent fondamentale, car adapté à la mise en place d'une réflexion à l'échelle d'un bassin de vie. Ce travail doit être réalisé en prenant en compte les identités et les spécificités de chaque commune.

● Le PLUi est constitué de cinq grandes phases :

- le diagnostic territorial (forces, faiblesses, opportunités du territoire)
- le plan d'aménagement et de développement durables - PADD (le projet politique et urbain du territoire)
- le règlement graphique (le zonage à

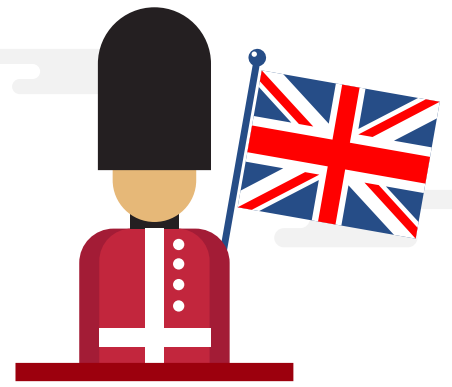
la parcelle : naturel, agricole, urbain, à urbaniser....)

- le règlement écrit (des prescriptions relatives aux constructions seront appliquées dans chaque zone)
- les orientations d'aménagement et de programmation (un zoom technique sur les futures zones à urbaniser).

La première phase de diagnostic est aujourd'hui commencée. La concertation avec les administrés sera permanente tout au long de l'élaboration du document (presse, réunions publiques, expositions, enquête publique, sites internet...).

Une boîte à idées ainsi qu'un cahier de remarques sont disponibles dans toutes les mairies et vous permet de donner votre avis ou soumettre une suggestion pour améliorer votre cadre de vie.

LES RÉSIDENTS BRITANNIQUES, FORCES VIVES DE NOTRE CITÉ



Présents dans le tissu associatif et économique, acteurs du tourisme, les résidents britanniques sont une force vive de notre cité.

Les résidents britanniques se sont pris d'affection pour Confolens il y a plusieurs années. Attachés à la vie locale, ils s'investissent à différentes niveaux : économique, touristique et vie locale.

Une présence importante dans la restauration



Cinq restaurants britanniques sont répertoriés à Confolens. Chip Shop, rue du Vert Galant, The Irish Belle, rue du Maquis Foch, le salon Arthé à la Fontorse, The Fat Duck rue du Pont Larréguy et La Fringale, rue Bournadour. Ils accueillent une forte clientèle britannique notamment en période estivale mais pas seulement.

Chaque restaurant possède sa particularité et permet d'enrichir l'offre existante. Dynamiques sur les réseaux sociaux, ils n'hésitent pas à vanter la beauté de notre cité auprès des résidents étrangers. Le Chip Shop est par exemple la plus ancienne enseigne britannique de la ville. Elle a été reprise il y a cinq ans par Mandi et Chris Middleton. Depuis, il est devenu incontournable pour les amoureux du fish and chips.

Sur tripadvisor, il est encensé à tel point que les gens viennent exprès pour en manger.

Mandi explique ce succès :



« Avant, nous avions essentiellement des anglais. Maintenant, il y a 30% de français grâce à tripadvisor. Des personnes de Bretagne qui descendent vers le sud s'arrêtent spécialement et d'autres font de plus en plus la même chose. En Angleterre, certains attendent d'être ici pour manger un fish and chips. »

Gîtes et chambres d'hôtes : des résidents acteurs du tourisme local

Dix-huit hébergeurs sont recensés sur la commune, un tiers sont des britanniques. Ce sont des acteurs du tourisme confolentais de premier plan en accueillant chaque année des centaines de personnes à qui ils font découvrir notre territoire.

Certains sont présents depuis plus de dix ans, c'est le cas de Davina Bradbury qui gère depuis 2004 la chambre d'hôtes La Maison du Magnolia situé rue de la Ferrandie. Parmi les plus récents, on compte Andrew et Sue Davis, propriétaires depuis 2 ans d'un Bed et Breakfast baptisé Astrofarm situé au lieu-dit L'Alouette (voir page 11).

Une volonté de s'intégrer toujours plus forte



Ils sont de plus en plus nombreux à faire un véritable effort pour comprendre la langue de Molière. Au Centre Socio-culturel du Confolentais, cela fait dix ans que des cours de français sont donnés. Aujourd'hui, vingt personnes sont inscrites et bénéficient des cours de Joëlle Poinignon les mardi et mercredi matin.

Un atelier de conversation existe également depuis cinq ans. Les échanges se font au centre mais sont parfois délocalisés. The Irish Belle, tenu par Mary Burke, est chaque mardi après-midi le lieu de rendez-vous entre anglais et français qui viennent converser autour d'un thé ou d'un breakfast. « Il y a entre huit et douze personnes » explique-t-elle. « Ça varie. Les anglais parlent français, les français parlent anglais. » Mary, native d'Irlande tient l'Irish Belle depuis 2014.

Dernièrement, deux professeurs d'anglais ont également organisé des échanges au lycée entre des personnes britanniques et les jeunes, des rencontres appréciées de tous.

L'ASTROFARM, CONFOLENS VUE DU CIEL !

Il y a deux ans, Andrew et Sue Davis, deux anciens professeurs d'Université respectivement de Manchester et Liverpool achetaient une ferme au lieu-dit L'Alouette. Aujourd'hui, baptisée Astrofarm, ils en ont fait une chambre d'hôtes très particulière.



Équipé d'un observatoire, l'endroit est devenu le rendez-vous des amoureux de l'astronomie. « *Nous avons un observatoire orienté nord / sud avec un télescope équipé de caméra et contrôlé par ordinateur. En tout, nous avons dix-huit télescopes* » explique Sue Davis. « *Chaque 1^{er} mercredi du mois, nous accueillons un club d'adultes pour l'astronomie* ». A cet effet, une pièce de huit lits avec salle de bain accessible aux personnes handicapées a été conçue pour les astronomes amateurs.



Si le ciel confolentais n'est plus un secret pour Andrew, il initie également ses résidents à l'art de la photographie. Il n'est pas rare de voir ses superbes photographies de Confolens et St-Germain-de-Confolens être partagées sur Facebook.

Le couple via Astrofarm est un excellent ambassadeur pour la ville. Leurs résidents viennent de toute la France, de Paris jusqu'aux Pyrénées. Outre-manche, il a fait l'objet d'un documentaire télévisé où la ville de Confolens a été particulièrement mise en avant.

En attendant, ils apprennent le français avec les ateliers de conversation donnés dans le cadre du CSC. « *C'est très important pour nous* » explique Sue avant qu'Andrew nous déclame en français un joli « *J'aime Confolens* »

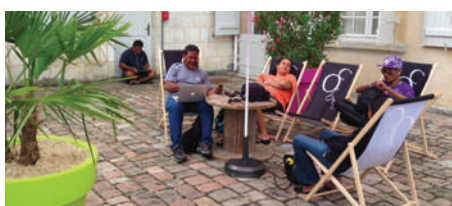
CONFOLENS, UNE VILLE INTERACTIVE

Pour dynamiser l'image de la Ville, la Municipalité a développé les outils de communication interactifs.

Il y avait l'existant avec le site internet et les panneaux lumineux, déjà bien adoptés par les Confolentais. Mais la nouvelle municipalité a décidé d'aller plus loin pour renvoyer l'image d'une ville active, une ville visible, bref une ville dynamique.

De juillet 2014 à juillet 2015, trois nouveaux supports de communication voyaient le jour : le wifi gratuit et en libre accès sur la place Henri Coursaget et le square Jules Halgand, la page facebook au succès incontestable et la balade smartphone pour visiter Confolens autrement.

Le wifi en libre accès : élargir la couverture



Après la place et le square, les élus souhaitent élargir la couverture wifi à plusieurs sites : médiathèque, école, gymnase de la gare, complexe sportif de la Tulette et aire des Roches Bleues.

La Mairie et la Communauté de Communes du Confolentais (CCC) vont donc prendre 3 lignes de 100 Mo chacune (plus si nécessaire). Le signal sera envoyé de la CCC via des antennes vers les différents sites.

Ce système présente de nombreux avantages :

- Réduction du nombre d'abonnements internet et téléphone mobile
- Contrôle centralisé depuis la mairie ou la CCC

- Préparer la téléphonie par internet qui à terme permettra de supprimer les abonnements téléphone fixe
- Modulation du nombre de Mo suivant les besoins
- Réseaux non visibles des Confolentais excepté wifi écoles et hots spots sous le contrôle de la mairie ou CCC.

La balade smartphone : Confolens autrement

Confolens sur tablette et smartphone, c'est possible depuis juin 2015. En scannant les QR code visibles sur les différents supports de communication, le touriste accède à un complément d'informations sur l'histoire de la Ville ainsi qu'au programme des événements à venir. Cette visite touristique en ligne s'est depuis développée avec l'intégration de Saint-Germain-de-Confolens.

Page Facebook, un succès qui n'en finit pas

En un an et demi d'existence, la page Facebook Ville de Confolens en Charente

a déjà atteint les 1280 J'aime ! Chaque mois, de nouvelles personnes viennent élargir la communauté des aficionados de la page. Chaque article atteint en moyenne un millier de personnes et certains en atteignent parfois 3000! Confolens est l'une des rares villes du Poitou-Charentes à avoir une page facebook gérée par la collectivité.

Nous essayons d'être au plus près des Confolentais en mettant en lumière par des photos ou des vidéos les personnes qui font vivre la cité ainsi que les différentes manifestations. Nos articles font réagir, preuve en est avec les différents partages et clics. Prochain objectif, atteindre les 2000 j'aime !

Site internet : vers un relooking en 2017

Un site internet doit toujours évoluer. 4 ans, c'est déjà une éternité. Alors pour fêter le 5^e anniversaire du site www.mairie-confolens.fr, celui-ci devrait connaître un petit lifting. Plus de photos, plus de vidéos et plus de liens pour un souci d'interactivité et d'image.

Flashez-moi ! <<<



Parole aux élus

Confolens demain – Confolens 2020

Nous avons souhaité orienter notre mandat sur le développement du tourisme et l'investissement de proximité tout en augmentant la capacité d'autofinancement de notre commune. C'est le sens que nous avons donné à l'ensemble des investissements mis en œuvre en 2016 pour valoriser Confolens, «Petite Cité de caractère».

La base nautique a accueilli plus de 4000 utilisateurs en s'appuyant sur un partenariat avec le comité départemental de canoë-kayak et un investissement dans du matériel performant soutenu par l'Europe et de la Région.

L'avenue Gambetta a été réaménagée et valorisée et la rue des Cailles, le village de la Borde, le pont de l'Écuyer et la Croze ont été rénovés.

En 2017, nous privilégierons encore les investissements utiles qui profitent au plus grand nombre.

Toute l'équipe de la majorité municipale vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année.

Poursuivons notre engagement pour Confolens

Confolens pour tous

REPORTAGE PHOTOS FORUM DES ASSOCIATIONS 2016



VIE ASSOCIATIVE AU PLUS PRÈS DES ASSOCIATIONS

10 ANS DU COMITÉ DE JUMELAGE CONFOLENS SANS FRONTIÈRES

Déjà dix ans que le partenariat entre Confolens et Georgenthal (Allemagne) existe. Pendant ces dix années, les habitants des deux communes se sont rencontrés à maintes reprises. Ils ont appris à se connaître et estimer la façon de vivre, la langue et la culture de l'autre pays. Des amitiés se sont créées.

C'est donc en toute amitié que les représentants de chaque ville se sont retrouvés à Confolens pour les dix ans le 13 octobre dernier. Une cérémonie a eu lieu à la Ferme St Michel dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Pour l'occasion, la mairie était décorée aux couleurs des deux drapeaux et le Maire a reçu de la main des présidents des deux comités un panneau retraçant ces 10 ans d'amitié.



MISE À DISPOSITION DU MINIBUS DE LA VILLE DE CONFOLENS

Dans le cadre du développement des actions conduites en faveur des associations de Confolens, la commune s'est dotée d'un véhicule 9 places.

Ce véhicule est mis à disposition en priorité sur les week-ends entre le 1^{er} octobre et le 31 mai. Pour répondre aux besoins spécifiques, le minibus pourra être mis à disposition en semaine et pendant les vacances scolaires dans le cadre de missions particulières.

Les associations bénéficiaires sont par ordre de priorité :

- Associations sportives pour les écoles sportives des mineurs
- Autres associations sportives.
- Ensemble des autres associations.
- Établissements scolaires dont IME

La durée du prêt du véhicule ne pourra dépasser 2 jours consécutifs. Le rayon de déplacement ne pourra dépasser 500 kms. Toutefois, des demandes exceptionnelles pourront être faites auprès de la Mairie de Confolens. Le prêt du véhicule est soumis à une participation aux frais de 0,20 €/km hors frais de carburant.

Enfin, La demande de réservation devra être faite au moins 2 semaines avant la date d'utilisation auprès de l'accueil de la Mairie de Confolens par courrier ou courriel. En cas de demandes multiples, la priorité sera donnée dans un 1^{er} temps à l'association ayant le moins utilisé le véhicule sur l'année en cours.



**Le formulaire est disponible sur le site de la mairie de Confolens, www.mairie-confolens.fr
Onglet mairie / Equipements municipaux / Location minibus**

Informations :

Mairie de Confolens
05 45 84 01 97
contact@mairie-confolens.fr



LE HBC DU CONFOLENTAIS RENOUVE AVEC LE NIVEAU NATIONAL AVEC UNE ÉQUIPE -18 FILLES QUI ÉVOLUE EN CHAMPIONNAT DE FRANCE.

L'EFEC (Elan Féminin Est Charente Handball), équipe constituée de joueuses du HBC du Confolentais et de l'Entente Chasseneuil/La Rochefoucauld entraînée par Arnaud Forgeron, a gagné sa qualification en Championnat de France pour la saison 2016/2017.

Cette qualification s'inscrit dans le projet sportif mis en place par le HBC du Confolentais depuis 2012 et visant à développer la filière féminine sur le bassin de vie du Confolentais.

En 2015, afin d'atteindre l'objectif du championnat de France, les dirigeants et l'entraîneur acceptent les propositions de rapprochement du club de l'Entente Chasseneuil/La Rochefoucauld. Après quelques difficultés administratives, l'EFEC voit finalement le jour avec la venue des filles de l'Entente au HBC du Confolentais.

L'équipe se classera 3^{ème} du championnat et jouera sa qualification pour le Championnat de France face à St-Junien, Cognac et Celles sur Belle. Victorieuse contre St-Junien, la qualification se disputera en match aller-retour contre Cognac. Après une défaite de quatre buts à domicile, les joueuses de l'EFEC parviendront à surmonter leur retard au retour et décrocheront le graal.

Le championnat de France est une nouvelle aventure avec des rencontres de niveau élevé contre des équipes comme Toulouse, Tournefeuille, Gramat, Mérignac, Lège Cap-Ferret. Pour cette première partie du championnat, l'équipe a remporté un match, arraché un nul et connu deux défaites. L'objectif est de se maintenir.

Les filles se montrent à la hauteur et ont à cœur de défendre et porter haut les couleurs de notre petit coin de Charente devenu terre de la grande Région Nouvelle Aquitaine.

De la gauche vers la droite:

En haut : Arnaud Forgeron, Bénédicte Monnet, Luce Lacourarie, Corentine Paillé, Maud Dardillac, Assia Bursali, Olivier Duperat.

En bas : Lénaïck Clotteau, Jocelyne Thompson-Wells, Jade Autexier, Ornella Tessandier, Manon Fraysse, Marie Bonneau

LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS SUR LE SITE INTERNET EN 2017

Pour rendre compte plus efficacement des différentes manifestations organisées par les nombreuses associations confolentaises, celles-ci auront la possibilité d'envoyer directement sur le site leurs articles. Un technicien vérifiera ensuite chaque article avant publication. Ces articles seront ensuite relayés via la page Facebook. Cette mesure au service des associations devrait être mise en place dans le courant de l'année 2017.



Mairie de Confolens

Place Henri Coursaget
16500 Confolens
Tél : 05.45.84.01.97
Fax : 05.45.85.34.10
contact@mairie-confolens.fr
www.mairie-confolens.fr